



Legal
& Network

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

9H00 - 17H30

L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER DE JOUISSANCE DANS UN CADRE INTERNATIONAL

JOURNÉE ANIMÉE PAR



Bertrand SAVOURÉ et **Pascal JULIEN SAINT-AMAND**,

Notaires à Paris, Groupe Althémis, et membres du réseau international Lexunion

INTERVENANTS



Bertrand NERINCX, *Notaire associé à Bruxelles, Actalys*

An WEYN, *Avocate à Bruxelles, Tiberghien*

Hassan ELHAIS, *Legal consultant à Dubai, Al Rowaad Advocates**

Georges KHAIRALLAH, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Directeur du Centre des droits des pays arabes*

Filippo NOSEDA, *Avocat à Londres, associé chez Mishcon de Reya LLP*

Alex RUFFEL, *Avocate à Londres, associée chez Irwin Mitchell**

Nicholas KAISER, *Partner, Cohen & Gresser LLP, New York **

Franck LE MENTEC, *Avocat associé, Cohen & Gresser LLP, Paris*

Interventions anglophones. Un interprète HLTRAD sera présent.



OBJECTIFS DE LA JOURNÉE :

- Réflexions autour de diverses techniques patrimoniales utilisées en Europe et hors de l'Union européenne.
- Focus sur les difficultés et les divergences provoquées par l'investissement immobilier dans un cadre international.
- Regards croisés de 10 experts de renom, spécialistes des investissements immobiliers dans leur pays respectif.
- Temps d'échange la veille de la conférence entre pairs dans un cadre original et unique, avec une dégustation de vins sur le thème des « vins du monde » durant lequel vous pourrez poser toutes vos questions

RENDEZ-VOUS À L'HÔTEL SAINT JAMES ALBANY

202 rue de Rivoli,
75001 Paris



PROGRAMME



L'investissement immobilier de jouissance dans un cadre international

Acheter un immeuble dans un pays étranger pour y habiter, en faire une résidence secondaire, un pied à terre, ou simplement un investissement familial requiert une attention particulière. Les conséquences juridiques et fiscales sont multiples, dans le pays de situation de l'immeuble, mais aussi dans le pays de résidence de l'investisseur, ou encore le pays dont il est ressortissant.

Comment déterminer les modalités d'acquisition, de détention, de cession et de transmission de ce bien de façon sécurisée et adaptée à cette situation internationale ?

L'objectif de ces rencontres est d'échanger avec des praticiens spécialistes de ces questions, venus de pays différents. Ils nous présenteront les particularités propres à chaque pays. Des cas pratiques mettront ensuite l'accent sur les solutions qui se dégagent de nos pratiques comparées.

Vous pourrez poser vos questions en direct aux intervenants après chaque intervention. Vous pourrez également poser vos questions en les tweetant en direct sur un écran, en utilisant **#ALTHEMISINTERNATIONAL2017**

INTRODUCTION : GARANTIES DU FINANCEMENT IMMOBILIER DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL

I. ACQUISITION PAR UN RESIDENT BELGE

La France et la Belgique sont deux pays européens de droits voisins. Les similitudes facilitent donc les stratégies d'investissement efficaces. Mais les différences fiscales et les récentes décisions jurisprudentielles belges imposent une réflexion particulière.

II. ACQUISITION EN FRANCE PAR UN RESIDENT D'UN PAYS DE DROIT CORANIQUE

Les particularités du droit coranique et les stratégies financières et patrimoniales aux EAU, au QATAR ou dans d'autres pays du Golfe persique seront exposées par nos intervenants et seront confrontées aux contraintes juridiques et fiscales françaises.

12H30/14H00 DÉJEUNER-BUFFET

III. ACQUISITION PAR UN DOMICILED ANGLAIS EN FRANCE OU PAR UN FRANÇAIS NON DOMICILED EN GRANDE BRETAGNE

Comment concilier et adapter des techniques apparemment aussi différentes que le démembrement de propriété ou le trust, la joint tenancy ou la société immobilière pour détenir et transmettre un investissement immobilier ?

IV. L'INVESTISSEMENT FRANCO-AMERICAIN

Comment aborder, pour un européen, un investissement immobilier à New York ? A l'inverse, si un national américain décide d'investir en France, quelles sont les stratégies qui vont permettre de bien gérer et d'anticiper une cession future de ce bien ?

SYNTHÈSE ET CONCLUSION



17H30 COCKTAIL - RENCONTRES- ECHANGES